

***Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
(PETR)
Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche***



***RAPPORT D'ACTIVITE
2016***

Approuvé par le Comité Syndical du PETR du 28 mars 2017

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
VIE DU PETR	4
PROGRAMME EUROPEEN LEADER	5
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)	6
INITIATIVE ORNE	7
OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, ET DES SERVICES	8
CONTRAT DE RURALITE	9
CONTRACTUALISATION	10
SITE INTERNET	10
TOURISME	11
SERVICES	12
CIRCUITS COURTS	13
TRANSITION ENERGETIQUE	14
EQUIPE DU PETR	16

PREAMBULE

L'année 2016 a été la seconde année d'existence du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche.

Ce rapport annuel 2016 présente les actions qui ont été réalisées au cours de l'année.

Outre sa compétence SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PETR a poursuivi des actions engagées, et initié de nouveaux projets qui se concrétiseront en 2017 comme le Contrat de Ruralité ou une nouvelle Opération Collective de Modernisation du commerce et de l'artisanat.

Les fusions d'intercommunalités qui ont été préparées en 2016, et qui ont pris effet au 1^{er} janvier 2017, ont été prises en compte par le PETR, mais elles n'ont pas impacté son périmètre.

Toutes ces éléments sont désormais consultables sur Internet sur le nouveau site du PETR mis en ligne fin 2016 : www.p2ao.fr

PROGRAMME EUROPEEN LEADER

L'année 2016 fut consacrée au lancement du programme européen Leader 2015-2020.

Pour rappel, le PETR dispose d'une dotation de 2 585 089 € pour soutenir des projets apportant une plus-value locale au territoire, et s'inscrivant dans l'une des 8 fiches actions du programme :

Fiche action 1 : Développement économique

Fiche action 2 : Diversification agricole

Fiche action 3 : Services à la population

Fiche action 4 : Développement touristique

Fiche action 5 : Réhabilitation et valorisation du patrimoine

Fiche action 6 : Transition énergétique et développement durable

Fiche action 7 : Connaissance du territoire

Fiche action 8 : Coopération avec d'autres territoires

Le Conseil Régional de Normandie est autorité de gestion des fonds européens sur cette programmation. Il a fallu composer avec lui et avec les difficultés de mise en œuvre du nouveau programme et de démarrage de l'instruction des dossiers, pour pouvoir tout de même réunir les membres du Comité de Programmation à trois reprises en 2016 : le 24 mai, le 12 octobre, et le 13 décembre.

Lors de ces trois réunions du Comité de Programmation, 42 dossiers ont été présentés et analysés par les membres au regard de la grille de sélection élaborée. Une somme de 1,1 million d'euros a été fléchée sur ces 42 dossiers ayant reçu un avis de principe favorable du Comité.

Pour l'essentiel, les demandes ont concerné des investissements liés aux services à la population (sports, loisirs, locaux associatifs, lieux de culture, ...), au tourisme (promotion, études, hébergements, ...), au patrimoine (réhabilitation, événement, ...), ou à la transition énergétique (véhicules électriques, études, ingénierie).

Tous ces dossiers doivent maintenant aller au bout de leur instruction par les services de la Région, afin de pouvoir ensuite être validés définitivement.

L'année 2016 a permis de passer en Comité de Programmation de nombreux dossiers qui avaient connu pour certains un commencement d'exécution, et de rattraper ainsi un retard important lié à la mise en place du dispositif Leader au sein des services de la Région.

Il faut espérer que l'année 2017 permettra à la Région de rattraper le retard d'instruction des dossiers, pour éviter des situations compliquées sur le plan financier avec des délais de paiement trop longs, notamment pour des dossiers d'associations (sur lesquels le PETR sera vigilant).

C'est aussi pour soutenir les dossiers portés par des associations que le PETR a signé une convention de partenariat avec Créavenir – Crédit Mutuel, le 24 mai 2016. Cette convention permet aux associations soutenues par Leader de solliciter Créavenir pour apporter un soutien financier complémentaire à leurs projets. Ce soutien prend la forme d'un prêt d'honneur à taux 0 et d'une subvention, dans une limite de 6 000 € par projet.



UNION EUROPÉENNE



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le PETR possède la compétence d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Outil prospectif de stratégie et de planification pour 15 à 20 ans, le SCOT comprend :

- le Rapport de Présentation : élément de diagnostic, de connaissance, et d'état initial du territoire,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : objectifs et grands principes d'aménagement pour le territoire, et socle des futures orientations,
- le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) : orientations, préconisations et règles prescriptives qui vont s'imposer aux documents d'urbanisme des collectivités (PLUI).

Concernant les éléments de diagnostic, l'année 2016 a vu la fin du diagnostic agricole et du diagnostic foncier.

Le diagnostic agricole a été réalisé par la Chambre d'Agriculture, avec de nombreuses réunions sur le terrain, dont certaines mutualisées avec les réunions pour les PLUI. Ce diagnostic a ensuite été présenté lors de trois réunions, les 18 et 20 janvier 2016 à Argentan, à Vimoutiers, et à l'Aigle.

Le diagnostic foncier a été réalisé par l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Ces deux études sont consultables sur le site Internet du PETR www.p2ao.fr

Début 2016, le PETR a retenu la candidature de l'agence E.A.U (Economie Aménagement Urbanisme) pour l'élaboration du SCOT en lui-même, et notamment le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs).



Concernant l'élaboration de l'Etat Initial de l'Environnement, confié au cabinet Even Conseil, il a été présenté en Comité de Pilotage le 7 juin 2016 à Gacé.

L'agence E.A.U a rapidement repris tous les éléments de diagnostic et les études qui existaient et elle a organisé un premier Forum (plénière + ateliers) autour du diagnostic du territoire, le 5 juillet 2016, à Argentan, en présence d'une quarantaine de personnes.

Après les ajustements nécessaires, une réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) a eu lieu le 11 octobre à Argentan, avec plus d'une vingtaine de personnes, pour valider les éléments de diagnostic.

Des entretiens ont ensuite eu lieu avec les CdC autour de la stratégie économique, le 16 novembre.

Enfin, un Forum sur les différents scénarios d'évolution possible du territoire a eu lieu à Gacé le 29 novembre, en présence d'une cinquantaine de personnes (élus, partenaires, services de l'Etat, ...).

Le PETR a aussi été sollicité par d'autres structures, en tant qu'établissement public porteur du SCOT, pour donner un avis sur des documents en cours d'élaboration, dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées. Des avis ont été rendus sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la CdC du Bassin de Mortagne-au-Perche, et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Falaise.

Enfin, le PETR participe aux travaux et aux réunions des PLUI en cours d'élaboration en 2016 : PLUI Pays du Camembert, PLUI Canton de la Ferté-Fresnel, PLUI Pays de l'Aigle et de la Marche, PLUI des Courbes de l'Orne.





Le PETR assure le portage et l'animation du Comité Local d'Engagement (CLE) du dispositif **Initiative Orne / NACRE** sur le territoire de l'ex-PAPAO. Le CLE de l'ex-Pays d'Ouche étant porté et animé en 2016 par la CdC des Pays de l'Aigle et de la Marche.

Le dispositif permet d'attribuer des prêts d'honneur à taux 0, sans intérêts ni garanties, pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises.

Le Comité Local d'Engagement est composé de professionnels (chefs d'entreprises, chambres consulaires, banquiers, notaire, assureur, comptable, ...). Il reçoit les porteurs de projets et analyse les demandes de prêts avant de délibérer sur l'attribution du prêt.

Concernant l'activité de l'année 2016 de notre CLE : il s'est réuni à 5 reprises et a attribué 13 prêts pour un montant total de 82 000 €.

L'année 2015 avait été marquée par une forte baisse de l'activité d'Initiative Orne sur l'ensemble du Département, dans un contexte global de baisse des créations d'entreprises. L'année 2016 a connu une légère hausse qui devrait se confirmer sur l'année 2017.

Le PETR assure le portage et l'animation du Comité Local d'Engagement (CLE) du

OF 17/06/16

Une aide pour trois futurs entrepreneurs

Trois entrepreneurs de la région d'Argentan ont reçu des prêts à taux zéro d'Initiative Orne pour lancer leur activité.



De gauche à droite : Didier et Claudine Favril, Elena Carmen Birloncea et William Inge.

« Notre rôle ce n'est pas de financer mais d'aider à se lancer », indique Marc Aguirregabiria, président du comité local d'engagement du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (PAAO). Mardi soir, trois entrepreneurs ont signé une convention avec Initiative Orne, plateforme associative qui donne des coups de pouces aux créations d'entreprise.

Elena Carmen Birloncea, Parisienne « émigrée dans l'Orne », va ouvrir un centre de réparation automobile Speedy, rue de la République à Argentan. « Le projet est bien avancé, l'ouverture est prévue le 4 juillet », explique-t-elle. Initiative Orne l'accompagne également pour un même projet à L'Aigle.

Claudine et Didier Favril vont eux aussi bénéficier d'un prêt à taux zéro. Le couple veut ouvrir une pension familiale pour chiens et chats à Bois-champré. « C'est une petite structure qui ouvrira en juillet », raconte

l'ancienne secrétaire, au chômage depuis quelques années et qui souhaitait relancer un projet professionnel. Son mari, retraité de l'imprimerie, l'accompagnera. Autre profil,

William Inge, 36 ans, a été accompagné pour monter son entreprise d'élagage et de travaux agricoles à Fontaine-les-Bassets. Ancien salarié agricole « je me suis dit que c'était le moment de me lancer ». Le prêt lui permet d'acquiescer du matériel.

Pour ces trois projets, Initiative Orne avance le total de 23 000 €. Chaque année, l'association reçoit et étudie des dossiers de reprises ou créations d'entreprises. « Une trentaine est accompagnée chaque année dans la région d'Argentan. » Environ 150 sur le département. Et Marc Aguirregabiria est optimiste : « on sent un frémissement chez les porteurs de projet, ce n'est pas la sinistrose ».

Elodie DARDENNE.

Année	INITIATIVE ORNE		NACRE	
	Nb prêts	Montant des prêts	Nb prêts	Montant des prêts
2001	11	72.219 €		
2002	12	68.280 €		
2003	17	132.480 €		
2004	42	334.776 €		
2005	30	227.400 €		
2006	29	195.180 €		
2007	19	141.840 €		
2008	16	114.480 €		
2009	22	136.860 €	5	19.400 €
2010	18	94.920 €	6	37.500 €
2011	18	150.300 €	12	84.020 €
2012	12	86.544 €	9	49.760 €
2013	16	109.776 €	11	72.060 €
2014	19	146.000 €	16	91.500 €
2015	8	42.500 €	3	13.000 €
2016	9	65.000 €	4	17.000 €
TOTAL	298	2.118.555 €	66	384.240 €

Détail des dossiers de l'année 2016			
Nom	Lieu	Activité	Montant
Brunhild PERTU	Vimoutiers	Institut de beauté	8 000 €
Dimitri BONNEVILLE	Argentan	Bar brasserie	10 000 €
Sarah MARTINACHE	Gacé	Kinésithérapeute	5 000 €
Elena Carmen BIRLONCEA	Argentan	Réparation automobile	15 000 €
William INGE	Fontaine les Bassets	Elagage, travaux agricoles	4 000 €
Alexis RACINE JOURDREN	Argentan	Plateforme de mise en relation entre familles d'accueil et séniors	4 500 €
Agathe POMMERY	Argentan	Plateforme de mise en relation entre familles d'accueil et séniors	4 500 €
Hugues MAUPAS	Trun	Pédicure animale	9 000 €
Thierry FLEURIOT	Exmes	Bar, restaurant, épicerie, tabac	10 000 €
Catherine CORVEE	Boucé	Epicerie	1 000 €
Yann ORAIN	Rânes	Elevage, pension chevaux	7 000 €
Claudine FAVRIL	Boischampré	Pension chiens et chats	4 000 €

Il faut aussi signaler qu'en 2016, le CLE a attribué son premier prêt « santé » pour soutenir l'installation d'une activité de kinésithérapeute dans le Pôle de Santé Libérale Ambulatoire de Gacé (les prêts « santé » et « agricole » ayant été mis en place en 2015 par Initiative Orne).

OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION (OCM) DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

Après avoir soldé en 2015 les derniers dossiers des deux Opérations Collectives de Modernisation (OCM) mises en place par le PAPAO et par le Pays d'Ouche, le PETR a lancé en 2016 la réflexion sur une nouvelle OCM à son échelle.

Le Comité Syndical a débattu de cette possibilité et a souligné l'intérêt de ce type d'opération pour le maintien des activités commerciales et artisanales dans les villes et les bourgs centres, et plus généralement en milieu rural.

Le PETR a ainsi décidé en octobre 2016 de lancer une nouvelle OCM, et de constituer une dotation de fonds publics pour financer des investissements de commerçants et d'artisans. Par cette décision, le PETR a aussi décidé de solliciter les différents financeurs pour une contribution à la dotation de l'OCM, avec l'objectif de réunir plus de 400 000 €.

Les CdC membres du PETR ont toutes délibéré fin 2016 pour participer à l'OCM et apporter une contribution de 1 € par habitant.

Le Département est sollicité pour une contribution de 0,50 € par habitant.

La Région est sollicitée pour une contribution de 100 000 €.

L'Etat est sollicité pour une contribution de 217 516 €.

Les réponses du Département, de la Région, et de l'Etat sont attendues en 2017.

Financeurs	Montants
CdC du PETR	78 344 €
Département	39 172 €
Région	100 000 €
Etat (FISAC)	217 516 €
Total dotation prévisionnelle	435 032 €

Pour l'aide de l'Etat, le PETR s'est inscrit dans le cadre d'un appel à projets pour le Fonds d'Intervention pour les Services l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Afin de constituer le dossier demandé, le PETR a réalisé une enquête fin 2016 auprès des artisans et commerçants du territoire. Sur 2 530 questionnaires envoyés, près de 10 % de réponses ont été reçues. Cette enquête a montré que les professionnels ont des projets d'investissement et de modernisation, surtout dans le commerce non alimentaire, dans le bâtiment, et dans le commerce alimentaire. La nature des travaux envisagés concerne surtout l'acquisition de matériel d'outillage ou de production, la rénovation de vitrine, l'acquisition de véhicule professionnel, ou l'aménagement de surface de vente.

Si le PETR parvient à constituer cette dotation de plus de 400 000 €, c'est environ une centaine de dossiers d'investissements qui pourront être soutenus.



CONTRAT DE RURALITE

Les Contrats de Ruralité ont été instaurés par le Comité Interministériel aux Ruralités qui s'est tenu à Privas le 20 mai 2016. Ils visent à accompagner la mise en œuvre de projets structurants dans le cadre de projets de territoires.

Le Contrat de Ruralité est signé entre un PETR et l'Etat et permet d'attribuer des fonds FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) à des projets d'investissements des collectivités membres.

Les projets doivent rentrer dans l'une des 6 thématiques définies par l'Etat :

- Accès aux services et aux soins,
- Revitalisation des bourgs centres,
- Attractivité du territoire,
- Mobilités,
- Transition écologique,
- Cohésion sociale.

Les Contrats sont signés pour 4 ans, mais les dotations seront connues année par année.

L'année 2016 a permis de découvrir le dispositif, puis de faire le point avec les services de l'Etat, et notamment la Sous-préfète de Mortagne-au-Perche, Adeline BARD, référente pour les Contrats de Ruralité.

Le Président du PETR, Jean-Marie VERCRUYSSSE l'a rencontrée à ce sujet en septembre.

Puis le Comité Syndical du PETR a étudié le sujet ainsi qu'une première liste de projets en octobre et en décembre.

Le travail de 2016 a permis d'aboutir sur une signature du Contrat de Ruralité entre l'Etat et le PETR, en mars 2017, avec l'attribution d'une enveloppe de 500 000 € de FSIL pour l'année 2017.

CONTRACTUALISATION

L'année 2015 avait vu la signature du Contrat Cadre d'Action Territoriale (CCAT) avec l'ex-Région Basse-Normandie, prévoyant une aide régionale au territoire du PETR de 2,14 M€, dont 1,1 M€ fléchés sur les projets des villes moyennes d'Argentan et l'Aigle. En outre, ce CCAT prévoit aussi le soutien régional à l'ingénierie du PETR avec une aide de 102 754 € par an de 2015 à 2017.

L'année 2016 a permis de commencer à présenter des dossiers en réunions de revue de projets à deux reprises, en janvier et décembre. Puis ces projets ont été présentés et approuvés en Comité Syndical en mars et en décembre, pour inscription dans ce CCAT, à hauteur de 2 063 673,68 €.

Du côté de l'Etat, il n'y a pas eu de signature de document cadre, mais l'Etat a inscrit dans le volet territorial du Contrat de Projet Etat Région une dotation de 902 000 € de fonds d'Etat pour le PETR, pour soutenir les Pôles de Santé, l'attractivité des villes moyennes, les services à la population, l'économie sociale et solidaire, ...

Avec la création de la nouvelle Région Normandie, et après les élections régionales, la politique de contractualisation est entrée en révision au sein des services de la Région, tout en permettant la poursuite des contrats CCAT signés, au moins de façon transitoire.

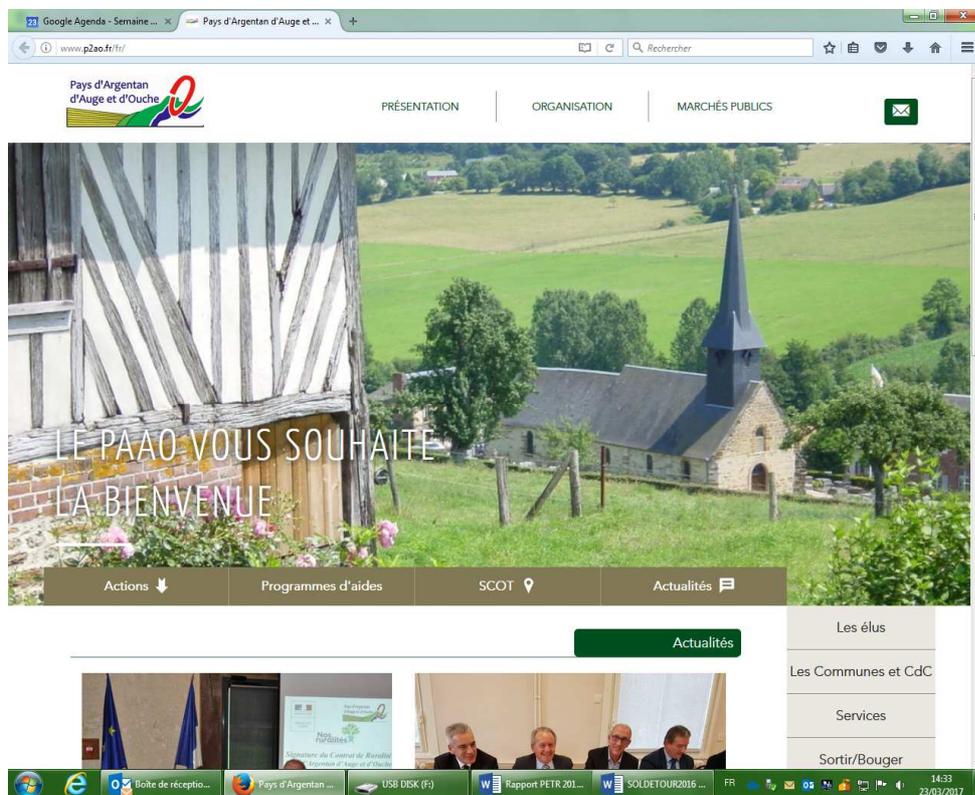
En décembre 2016, la Région a approuvé une nouvelle politique de contractualisation, qui se caractérise par une nouvelle échelle de contrat avec les EPCI issus des fusions du 1^{er} janvier 2016, ou une poursuite possible de contrat à l'échelle du PETR si l'ensemble des EPCI approuvent une délégation de cette contractualisation au PETR. Le début de l'année 2017 permettra de statuer sur l'échelle choisie sur notre territoire.

SITE INTERNET

Le 4 juillet 2016, le Comité Syndical a approuvé la réalisation d'un nouveau site Internet pour le PETR.

L'objectif de ce projet était, d'une part de remplacer les 2 sites des 2 anciennes associations de Pays et d'arrêter la gestion et la mise à jour de 2 sites simultanément, et d'autre part de doter le PETR d'un site récent lui permettant d'assurer sa communication et notamment la mise à disposition du public de l'ensemble des informations relatives au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), comme le prévoit la délibération sur les modalités de la concertation.

Le site Internet a été réalisé durant le second semestre 2016, et a été mis en ligne en fin d'année à l'adresse www.p2ao.fr



TOURISME

Les actions touristiques se sont poursuivies en 2016, soit en matière de promotion touristique ou de mise en réseau des acteurs, soit en matière d'accompagnement de porteurs de projets liés au tourisme.

- Au mois de juin 2016, le PETR s'est investi dans la traditionnelle « Journée du Pin » qui a permis d'accueillir près de 200 professionnels de Normandie venus découvrir l'offre touristique locale sur le site du Haras du Pin.
- Le PETR était mobilisé aussi lors de l'Endurance équestre (championnat de France à Argentan, sur l'hippodrome) en juillet, ou lors de la Fête de la Chasse et de la Pêche (se déroulant désormais au Haras du Pin depuis 2 ans) en août.



En matière de projets de développement touristique, le PETR a suivi les projets suivants :

- Suivi du chantier du gîte communal de Sarceaux, ancienne école réhabilitée en gîte de groupe en conservant le thème de l'école, et qui pourra accueillir 13 personnes à proximité d'Argentan, afin de renforcer l'offre d'hébergement (conseil, montage de dossier Leader),
- Accompagnement de la commune nouvelle d'Ecouché-les-Vallées qui vient d'être labellisée « Petite Cité de Caractère », après 2 ans de préparation (après la commune de Sap-en-Auge homologuée en 2015),
- Accompagnement de la commune de Saint-Evroult-de-Notre-Dame-du Bois, pour le projet d'aménagement d'équipement de loisirs à côté du plan d'eau (parcours dans les arbres) et pour la création d'un nouveau gîte rural sur le site de l'ancienne abbaye. Encadrement d'étudiants ingénieurs de Tours en stage pour travailler sur ce projet,
- Suivi des itinéraires de randonnée équestre et VTT, et de leur balisage, en lien avec l'Association des Cavaliers Ornais de Randonnée,
- Dossier de financement FACIT pour la CdC du Pays du Camembert pour son étude de développement touristique,
- Participation aux travaux du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) sur le musée du Camembert de Vimoutiers pour accompagner les bénévoles de l'association,



- Conseil à des porteurs de projets privés pour de la création d'hébergement de groupe, la reconversion d'activité équestre de loisirs, ...



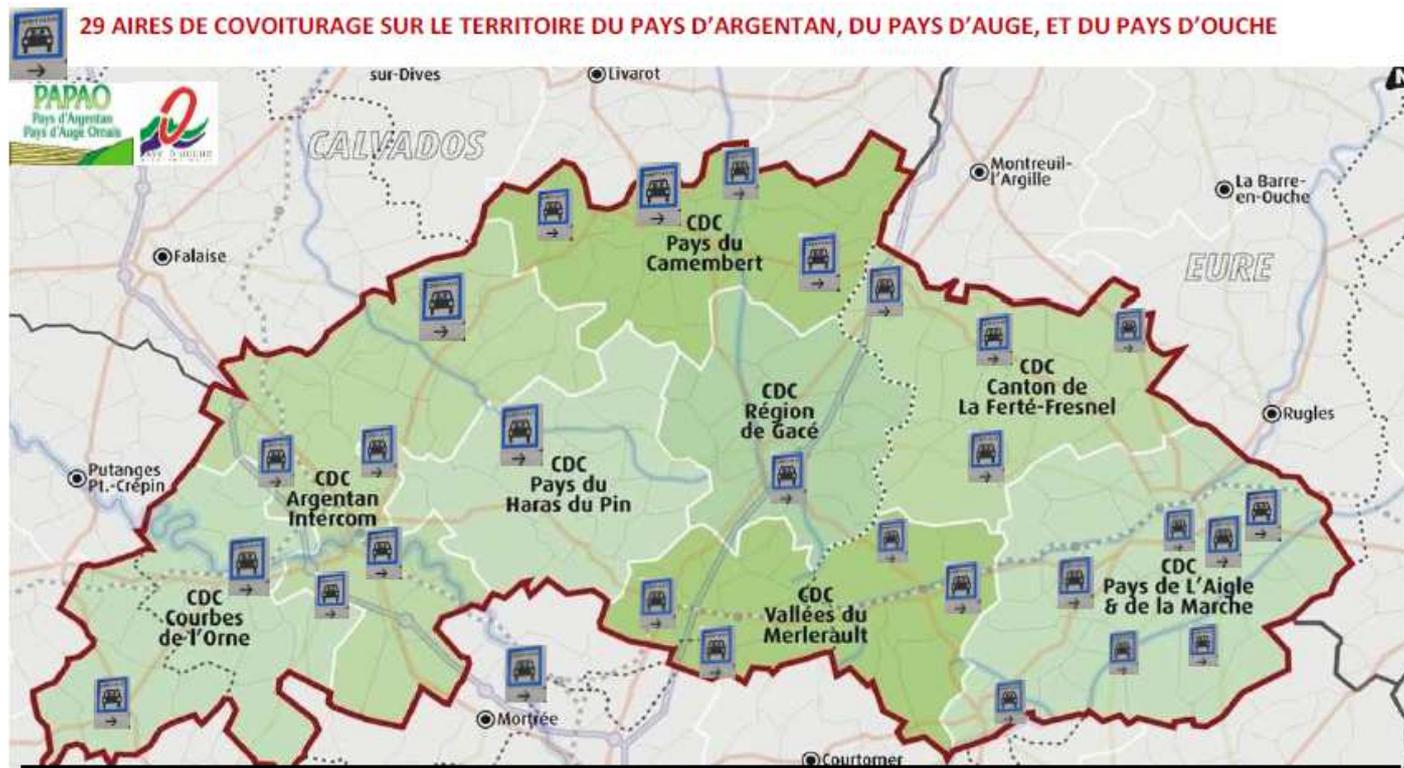
La fin d'année 2016 a aussi permis de préparer la mise à disposition de la chargée de mission tourisme du PETR auprès de la CdC Argentan Intercom dans le cadre de la reprise par cette dernière de la compétence de promotion touristique au niveau intercommunal. Cette mise à disposition étant effective à partir du 1^{er} janvier 2017.

SERVICES

En matière de services à la population, le PETR a poursuivi quelques actions d'accompagnement de porteurs de projets, parmi lesquelles :

- **Mobilité** : Le PETR continue à participer à la semaine européenne de la mobilité, et notamment à une animation organisée à Argentan avec l'association l'Etape, afin de promouvoir les 25 aires de covoiturage mises en place par le Pays d'Ouche et le PAPA0.

Par ailleurs, le PETR suit les projets de transport à la demande déjà existants. Il a été sollicité pour une réflexion sur la mise en place d'un transport à la demande sur Ecouché-les-Vallées.



- **Petite enfance** : Une réflexion a été engagée en 2016 autour de la petite enfance sur la CdC de Gacé pour envisager les services qui pourraient être mis en place. Le PETR a organisé des visites pour les élus dans des structures petite enfance proches. Un partenariat a ensuite été mis en place avec des étudiants du lycée agricole de Sées qui ont réalisé une étude sur ce thème. Le PETR a assuré un suivi et un accompagnement des étudiants de février à décembre, ainsi que l'animation de réunions du comité de pilotage jusqu'à la restitution de leur travail en décembre.



Un autre dossier a été accompagné sur Ecouché pour la réflexion sur la mise en place d'un RAM (Relai d'Assistantes Maternelles) avec la crèche déjà existante à Ecouché, mise en place par la CdC. Puis un travail a été effectué pour la DSP (Délégation de Service Public) que la commune nouvelle devait reprendre suite à la fusion des CdC (sans reprise de la compétence petite enfance).

- Silver Normandie : Le PETR soutient le Projet « Silver Normandie » de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes) d'Occagnes : « Expérimentation de la domotique au service de l'autonomie des personnes dépendantes ». Il s'agit surtout de montage de dossiers administratifs et de financement pour inscrire le projet d'équipement de l'EHPAD en capteurs et en domotique dans des programmes ou des appels à projets en vue d'obtenir des financements (FEDER, collectivités, caisses de retraite, concours innovation, ...). Il y a eu des réunions avec la MIRIADE, une visite de la Maison domotique à Techsap Ouest, des réponses à des appels à projets, ...



- Santé : en matière de santé, le PETR a été invité à participer aux travaux de réflexion préalable à la mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS) en partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), porté par la commune d'Argentan mais concernant le territoire de 2 CdC du PETR.

De plus, le PETR a participé à deux projets de PSLA (Pôle de Santé Libéral Ambulatoire) : celui d'Ecouché qui a été mis en service en 2016, et celui de la Ferté-en-Ouche dont la réflexion a démarré en 2016.

CIRCUITS COURTS

Suite à l'étude réalisée en 2015 par le PETR et la Chambre d'Agriculture, et suite à la rencontre commerciale du 1^{er} décembre 2015 à Argentan qui a réuni producteurs et acheteurs locaux, les efforts du PETR en 2016 ont porté plus globalement sur l'organisation des préconisations issues de l'étude.

La répartition des actions s'est faite entre la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental, Agrilocal, le PETR, ...

La thématique du gaspillage alimentaire a été analysée, en lien avec une réponse à un appel à candidature du Programme National Alimentaire.

Une seconde rencontre commerciale a été à nouveau organisée début 2017.

Le PETR a aussi participé aux travaux d'un groupe d'agriculteurs bio réunis en association, et à la recherche de solution immobilières et financières pour créer un atelier collectif de découpe de viande bio, multi espèces, avec fumoir et séchoir.

Des réunions et des visites ont été organisées avec les agriculteurs, aux côtés de collectivités du PETR, de la Chambre d'Agriculture, et des services de l'Etat.

L'association d'agriculteurs doit maintenant faire son choix d'implantation géographique avant d'aller plus loin dans le projet.



TRANSITION ENERGETIQUE

L'action sur la transition énergétique et le développement durable est définie dans le cadre du conventionnement avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui prévoit la mise en place du Conseil en Energie Partagé (CEP), et l'accompagnement des collectivités souhaitant répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur les territoires en transition énergétique.

Pour le **Conseil en Energie Partagé (CEP)**, il s'agit de faire bénéficier les collectivités volontaires de diagnostics et de conseils du chargé de mission du PETR, après signature d'une convention. Les collectivités signataires partagent donc le temps de conseil mis en place par le PETR.

Depuis 2015, plusieurs conventions CEP ont été signées : commune d'Aube, commune de Gacé, commune de Vimoutiers, Ville de l'Aigle, commune de Rânes, commune nouvelle d'Ecouché-les-Vallées, commune de Rai, CdC de la Région de Gacé, CdC du Pays du Haras du Pin, CdC du Pays du camembert.

Le niveau d'avancement des diagnostics diffère d'une collectivité à une autre. Pour certaines, une présentation a eu lieu, et pour d'autres il y a encore des éléments à fournir pour parfaire l'état des lieux (factures d'énergies, consommations, ...).

Les diagnostics proposés permettent de réaliser une analyse des consommations énergétiques pour le chauffage et l'éclairage. Ils permettent de définir des propositions d'actions ou des conseils qui peuvent être très rapidement mis en application et qui peuvent induire des réajustements et des économies rapides.

Les diagnostics réalisés et les préconisations faites ne donnent malheureusement pas lieu à la réalisation de travaux dans la majorité des cas. Pourtant, la moyenne des économies d'énergie réalisables rapidement est de 15 % sur le fonctionnement, sans investissement majeur (modification d'abonnement, régulation, isolation, ...).

Concernant l'**accompagnement à l'AMI de l'ADEME**, seule la CdC Argentan Intercom a répondu à cet Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME.

Dans ce cadre, le PETR est intervenu en accompagnement pour la réalisation du diagnostic du territoire et des bâtiments, et pour la concertation avec les différents partenaires de la CdC pouvant être associés à la démarche en participant ou en portant des actions.

La candidature d'Argentan Intercom a été retenue par le comité régional (ADEME, Région, DREAL) le 1^{er} décembre 2016. Cette reconnaissance permet de faire profiter tous les acteurs de la CdC d'une bonification de certaines aides en cas de travaux (Défi'nergie).



Enfin, le PETR accompagne des projets d'unités de **méthanisation collective**. Autour de l'Aigle, un projet est entré en phase d'étude avec une douzaine d'exploitations réunies en association, avec l'objectif d'injecter le gaz produit dans le réseau.

Pour le projet d'Argentan, une réunion a eu lieu en 2016 avec les agriculteurs et la collectivité pour tenter de relancer le projet en valorisant de nouveaux produits.

EQUIPE DU PETR

Jean-Marie VERCRUYSSSE, Président
Vice-président de la CdC des Pays de l'Aigle et de la Marche, Maire de Aube

Edouard REUSSNER, Directeur
Administration du PETR, Leader, Economie, Contractualisation

Emmanuelle DABON, Directrice-adjointe
SCOT, Urbanisme, SIG, Filière bois, Contrat de Ruralité

Adeline JUMEL, Chargée de mission
Programme Leader

Laurence VILLEDIEU, Chargée de mission
Tourisme, Services, Circuits courts

Didier BOUVET, Chargé de mission
Transition énergétique, Développement durable, Circuits courts

Sabrina LORY, Assistante
Accueil Argentan PETR / CCI, Comptabilité, Initiative Orne

Laëtitia HAREL, Assistante
Accueil la Ferté-en-Ouche, Gestion Leader, Communication

Siège Argentan :

Maison des Entreprises et des Territoires
12 route de Sées – BP 40038
61202 Argentan Cedex
Tel : 02.33.36.85.83
contact@p2ao.fr

Antenne La Ferté-en-Ouche

41 Grande Rue
La Ferté-Fresnel
61550 La Ferté-en-Ouche
Tel 02.33.84.87.23
contact@p2ao.fr

En 2016, le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche regroupait, les 8 Communauté de Communes suivantes : CdC des Courbes de l'Orne, CdC Argentan Intercom, CdC du Pays du Haras du Pin, CdC du Pays du camembert, CdC de la Région de Gacé, CdC des Vallées du Merlerault, CdC du Canton de la Ferté-Fresnel, CdC des Pays de l'Aigle et de la Marche.

En 2016, le PETR était financé par les 8 Communautés de Communes membres, le Conseil Départemental de l'Orne, le Conseil Régional de Normandie, l'Union Européenne, l'ADEME.



